



20 septembre 2017

(17-4977)

Page: 1/1

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

**ACTIVITÉS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE
DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (ONUDI) LIÉES AUX
TRAVAUX DU COMITÉ OTC DE L'OMC**

RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUÉS PAR L'ONUDI

Les renseignements ci-après ont été communiqués par l'ONUDI à la réunion du Comité OTC des 14 et 15 juin 2017 au titre du point 5 de l'ordre du jour (Renseignements actualisés présentés par les observateurs).

1. L'ONUDI souhaite informer le Comité OTC des faits nouveaux qui sont survenus depuis la dernière réunion, tenue en mars 2017.
2. L'ONUDI – avec le soutien du gouvernement finlandais, des partenaires techniques du réseau DCMAS (BIPM, OIML, ISO, CEI, IAF, ILAC, ITC et réseau d'assistance au pays en développement de la CEE-ONU dans les domaines de la métrologie, de l'accréditation et de la normalisation), ainsi que de la Banque mondiale – a continué à développer un ensemble convenu et cohérent de principes directeurs qui aidera les pays à traiter les questions de politique et les questions techniques – y compris celles qui sont relatives à un accès durable au système commercial multilatéral – dont font partie les Accords de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce (OTC), sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et sur la facilitation des échanges (AFE). Une réunion du Groupe de travail est prévue pour la seconde quinzaine de juin 2017, dans l'optique de consolider les principes directeurs. Il convient de veiller en particulier, dans l'élaboration des politiques nationales de la qualité, à bien séparer les fonctions volontaires et les fonctions obligatoires, à éviter les conflits d'intérêt et à faire en sorte que les activités des institutions de l'infrastructure qualité soient efficaces et durables.
3. La vision de l'ONUDI pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux actuels est inscrite dans la Déclaration de Lima, qui a été adoptée par les États membres de l'ONUDI en décembre 2013. Sur cette base, l'ONUDI vise un "développement industriel inclusif et durable" pour exploiter pleinement le potentiel de l'industrie et ainsi contribuer à assurer une prospérité durable pour tous. Dans le contexte des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, dont l'ODD 9 – "Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation" – est central du point de vue de l'ONUDI, cette dernière a publié des brochures dans plusieurs langues concernant le maintien de partenariats stratégiques avec le BIPM et l'OIML sur le rôle de la métrologie, avec l'ILAC et l'IAF sur le rôle de l'accréditation et avec l'ISO, la CEI et l'UIT sur le rôle des normes. Par ailleurs, l'ONUDI a récemment fait paraître une publication intitulée "Establishing accreditation in developing economies – A guide to opening the door for global trade" sur l'accréditation dans les économies en développement, en étroite collaboration avec l'IAF et l'ILAC.
4. En outre, pour ce qui est des activités d'assistance technique, l'ONUDI continue à apporter un appui aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes, mais aussi d'Asie et d'Afrique, notamment pour renforcer les installations d'étalonnage et d'essai sélectionnées grâce à l'achat de matériel et d'accessoires et à la formation du personnel, ainsi que pour développer le champ de leurs services et obtenir une accréditation dans ce domaine.